

09 déc 2021 -15:23

Sommet pour la démocratie : la Belgique s'engage en faveur de la démocratie et de l'État de droit

Le Premier ministre Alexander De Croo participe aujourd'hui, à l'invitation du président américain Joe Biden, au Sommet pour la démocratie, organisé par la Maison Blanche. Tant au niveau national qu'international, la Belgique continue à défendre la démocratie et l'État de droit.

« Après la chute du rideau de fer, nous nous sommes laissés bercer par un faux sentiment de sécurité. Nous pensions que la démocratie serait plus facile, plus évidente, mais c'était oublier qu'il n'en a jamais été ainsi. La démocratie libérale n'est pas la réponse la plus simple, mais c'est la bonne parce qu'elle permet à chacun d'avoir son mot à dire sur la direction que nous prenons en tant que pays et en tant que société », a déclaré Alexander De Croo.

« La démocratie libérale, ce n'est pas avoir un leader fort, mais un leadership fort fondé sur la diversité et l'inclusion. Une démocratie cherche des réponses nuancées à des questions complexes. Les plus grands ennemis de la démocratie sont les simplismes et la pensée dichotomique, tout noir ou tout blanc. C'est aussi ce qui fait la fragilité de la démocratie », a encore indiqué le Premier ministre lors de son intervention au Sommet de la démocratie.

Abaissement de l'âge du droit de vote et Conseil des droits de l'Homme

Dans le cadre du Sommet pour la démocratie, notre pays formule une série d'engagements concrets pour renforcer la démocratie, tant au niveau national qu'international. Il s'agit notamment de l'abaissement de l'âge du droit de vote à seize ans aux élections européennes, du lancement de la plateforme de participation en ligne sur la modernisation des principes démocratiques dans notre structure institutionnelle et de panels citoyens qui se penchent sur l'avenir de l'Europe. À l'instar du Parlement, le gouvernement fédéral, travaille également sur un registre de transparence afin de mieux cerner les acteurs externes qui veulent influencer la politique.

Sur le plan international, la Belgique consacre des budgets, via sa Coopération au développement, au renforcement de l'espace social dans ses pays partenaires et finance des ONG internationales actives dans la défense des droits humains. La Belgique est également candidate à un nouveau mandat au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (2023-25) et augmentera d'un quart sa contribution au financement général du Haut Commissariat aux droits de l'Homme.

[Cliquez ici pour consulter la déclaration du Premier ministre Alexander De Croo.](#)

À l'échelle nationale :

- Adoption d'un plan d'action national de lutte contre le racisme.
- Mise en œuvre du nouveau plan d'action national de lutte contre les violences basées sur le genre (adopté le 26 novembre 2021).
- Lancement d'un processus participatif par la création d'une plateforme citoyenne en ligne sur la modernisation, l'amélioration de l'efficacité et l'approfondissement des principes démocratiques de l'État.

- Abaissement de l'âge du droit de vote à seize ans pour les élections au Parlement européen.
- Ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics (Traité 205).
- Ratification du Protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur le droit de participer aux affaires d'une collectivité locale (Protocole 207).

À l'échelle multilatérale :

- Promotion et protection des droits humains, de l'État de droit et de la démocratie, notamment par le biais du Fonds fiduciaire belge, créé en 2018 au Conseil de l'Europe et qui a été doté de ressources supplémentaires en décembre 2020 (Affaires étrangères, 2 millions d'euros).
- Au titre de membre de l'initiative Team Europe Democracy, la Belgique va promouvoir la démocratie et les droits humains à travers le monde dans le cadre d'un effort européen commun.
- Appel à propositions de la Coopération belge au développement pour élargir l'espace social au Burundi, en Tanzanie et en Ouganda (1,95 million d'euros).
- Augmentation de la contribution au financement de base pluriannuel (2021-2024) du Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) de 25 % par rapport à 2017-2020 (Coopération belge au développement, 10 millions d'euros) et allocation de fonds non affectés à quatre bureaux nationaux du HCDH en République démocratique du Congo, en Guinée, en Palestine et en Ouganda.
- Financement d'ONG internationales de défense des droits humains (Coopération belge au développement, 1,585 million d'euros).
- Financement affecté à la division « État de droit et démocratie » du HCDH (Affaires étrangères, 600.000 euros) et au projet « Exploitation du potentiel numérique au profit des droits humains » (Affaires étrangères, 300.000 euros).
- Poursuite aussi du soutien accordé par les entités fédérées à plusieurs organisations multilatérales.

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be